

Vénissieux, le 20 janvier 2023

## **POINT D'ÉTAPE SUR LE PROJET DE RELANCE DE BOOSTHEAT AU 19 JANVIER 2023**

**BOOSTHEAT (FR0011814938 / ALBOO), acteur industriel français de l'efficacité énergétique, fait un point d'étape à la suite de l'audience qui s'est tenue le 19 janvier 2023 devant le juge commissaire.**

Dans le cadre de la procédure de sauvegarde ouverte le 4 octobre dernier par le Tribunal de Commerce de Lyon, et suite à une requête déposée par HBR Investment Group auprès du juge commissaire en charge du dossier, une audience s'est tenue le 19 janvier 2023 aux fins d'autoriser :

- La résiliation du bail du centre de R&D de BOOSTHEAT près de Toulouse (à Ramonville –Saint-Agne) devenu non stratégique, la Société souhaitant recentrer sa R&D sur un même site et pouvant générer une économie de l'ordre 70 K€ par an ;
- La résiliation des locaux actuels de BOOSTHEAT à Vénissieux et la signature d'un nouveau contrat de bail dans un local situé sur le même site mais en meilleure adéquation avec sa nouvelle dimension et permettre ainsi à la société BOOSTHEAT de réduire significativement ses charges de l'ordre de 450 K€ par an ;

Une décision du juge commissaire doit être rendue prochainement sur laquelle BOOSTHEAT tiendra le marché informé.

En parallèle, BOOSTHEAT précise que deux autres demandes d'autorisation font l'objet d'un enrôlement : (i) l'apport d'un montant d'1 M€ en compte courant par HBR Investment Group dans la société BOOSTHEAT pour financer la période d'observation et (ii) la vente de matériels non utilisés, du fait de l'arrêt de la production et du changement d'activité en bureau d'études. Ces deux demandes seront étudiées au plus tard le 31 janvier 2023.

BOOSTHEAT rappelle également que la prochaine audience a été fixée au 26 janvier 2023, date à laquelle la Société devrait présenter les grande lignes son plan de sauvegarde conformément à l'Offre. Ce plan de sauvegarde détaillera l'ensemble des volets économiques, juridiques, financiers, sociaux et environnementaux afférents à son projet. Il est rappelé que l'adoption définitive de l'Offre est soumise à l'arrêté du plan de sauvegarde par le Tribunal de Commerce de Lyon, lequel interviendrait courant février / mars 2023.

La Société continuera à communiquer sur les prochaines évolutions de sa procédure.

\* \* \*

Retrouvez toute l'information de BOOSTHEAT sur

<https://www.boostheat-group.com/fr/>

### À PROPOS DE BOOSTHEAT

Constituée en 2011, BOOSTHEAT est un acteur de la filière de l'efficacité énergétique. La Société a pour mission d'accélérer la transition écologique grâce à l'intégration de sa technologie dans des applications fortement consommatrices d'énergie. BOOSTHEAT a conçu et développé un compresseur thermique protégé par 7 familles de brevets permettant d'optimiser significativement la consommation d'énergie pour tendre vers une utilisation raisonnable et pertinente des ressources.

BOOSTHEAT a installé son siège social, son centre de recherche et son site industriel à Vénissieux, en région lyonnaise (bassin historique de l'industrie HVAC\*). La Société est cotée sur Euronext Growth à Paris, (ISIN : FR0011814938).

\* Heating, ventilation and air-conditioning, soit chauffage, ventilation et climatisation en français.

---

### I CONTACTS

#### **ACTUS finance & communication – Anne-Pauline PETUREAUX**

Relations Investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 72 / [boostheat@actus.fr](mailto:boostheat@actus.fr)

#### **ACTUS finance & communication – Serena BONI**

Relations Presse

Tél. : 04 72 18 04 92 / [sboni@actus.fr](mailto:sboni@actus.fr)